



CLÉGUER, le 16 juin 2018

À

Pierrick NEVANEN,
Maire de Pont-Scorff
4 Place de la Maison des Princes
56620 Pont-Scorff

Objet : Validation des méthodologies d'inventaires des zones humides

Monsieur le Maire,

Afin de répondre à votre demande, la CLE du SAGE Scorff s'est réunie le 23 mai 2018 pour, notamment, examiner les méthodologies des inventaires des zones humides de votre commune. Les deux études concernées sont l'inventaire de 2007, porté par Cap l'Orient et effectué par Xavière Hardy et l'inventaire de 2013, porté par le syndicat du bassin du Scorff.

Après examen et en avoir délibéré, la CLE du SAGE Scorff a validé à l'unanimité les méthodologies des inventaires des zones humides de Pont-Scorff en vue de leur intégration et de leur protection dans les documents d'urbanisme de la commune.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement

Le Président de la CLE,

Jo DANIEL

SYNDICAT DU BASSIN DU SCORFF
2 rue du Palud - Bas - Pont-Scorff - B.P. 28
56620 PONT-SCORFF

SYNDICAT DU BASSIN DU SCORFF



2 rue du Palud - Bas Pont-Scorff
BP 28 - 56620 Cléguer



Tél : 02 97 32 50 34
Fax : 02 97 32 50 35



syndicat-scorff@wanadoo.fr
www.syndicat-scorff.fr